

Département de la Loire



MAIRIE
DE
PALOGNEUX
42990

Le 22 septembre 2023

Téléphone : 04 77 24 53 53

✉ commune-de-palogneux@orange.fr

Bonjour,

Mes pensées vont d'abord à tous les habitants de notre village qui ont des soucis de santé. Jeunes et moins jeunes, je sais qu'ils sont quelques-uns à lutter contre la maladie. Je veux en mon nom, ainsi qu'au nom de tous, les assurer de tout notre soutien et de nos pensées les plus amicales et les plus chaleureuses, en leur souhaitant un rétablissement le plus rapidement possible.

L'été est terminé et j'espère que tous ceux qui le pouvaient ont passé d'agréables vacances.

Quoi de neuf en cette rentrée automnale ? La réfection de notre ancien local technique s'achève et sera sans doute utilisé dans l'avenir comme salle de réunion. Son accessibilité sera un plus pour remplir cette fonction. Sur le balcon donnant accès à cette salle, a été installée une nouvelle boîte à livres, à l'abri, accompagnée d'un petit salon de lecture extérieur avec une vue magnifique sur la plaine et les montagnes. Nous aurons ainsi 2 boîtes à livres à la disposition de tous, sans oublier notre bibliothèque en mairie. Vive la lecture, source d'évasion et de culture.

Le 14 août a eu lieu une corvée effectuée par des conseillers et quelques aides supplémentaires bienvenues afin de couper des arbres et arbustes, à Prajus, dont les branches débordaient sur la voirie. La visibilité s'en trouve bien améliorée et l'ensoleillement de la chaussée plus conséquent évitera peut-être le verglas en hiver.

Comme cela est nécessaire régulièrement tous les 5 ans, nos tilleuls seront taillés dans le courant du mois de novembre. L'un d'eux près du cimetière sera abattu car malade et dangereux.

Après étude du prix, nous allons changer de fournisseur de gaz. Nous passerons par un collectif géré par l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) à laquelle nous adhérons afin de bénéficier de tarifs régulés, tenant compte des fluctuations réelles des prix, qui à la base sont plus modérés vu le nombre d'adhérents. A ce sujet, j'encourage les habitants possédant des citernes à gaz, s'ils le

désirent, à se signaler en mairie car ils pourraient éventuellement aussi bénéficier de tarifs préférentiels.

Nous avons également programmé le changement des ampoules de nos lampadaires pour les remplacer par des leds moins énergivores que nos anciennes ampoules. Une partie de cette opération est subventionnée par LFA via un fonds d'état dédié aux économies d'énergie.

Nos associations continuent à animer le village grâce à tous les événements qu'elles proposent. Ainsi, cette année, notre Comité des Fêtes organise un Concours de pétanque le samedi 30 septembre après-midi, inscriptions ouvertes à partir de 14h00. Venez nombreux.

Pour Initiatives Palogneux ce sera la Marche des Châtaignes du 5 novembre. Cette année, la présence de plusieurs stands animera cette manifestation. Comptons sur le soleil pour nous réchauffer et inciter plein de marcheurs à venir découvrir nos beaux paysages.

C'est de nouveau le Comité des Fêtes qui nous invite à participer le 16 décembre à son concours de belote. Là aussi, j'espère que nous serons nombreux.

C'est avec plaisir que je vous annonce l'arrivée sur notre commune de Mme GRUYAS et Mr DONJON qui habiteront à Combe, après Mme LEISHMAN et Mr GATTO et leurs enfants qui occupent le logement de l'ancienne école depuis janvier. C'est l'histoire de notre village qui continue à s'écrire à travers ces nouveaux habitants. Bienvenue à eux, en leur souhaitant une bonne et heureuse vie à Palogneux.

LFA a cessé les ventes de bacs à ordures, en prévision du changement prochain du mode de collecte des déchets dont le financement va évoluer vers un système incitatif. Des réunions seront organisées dans le courant de l'année 2024 afin d'expliquer à chacun la mise en place et le déroulement de cette nouvelle forme de collecte. Vous en serez évidemment informés.

Je vous rappelle aussi le passage de la déchèterie mobile sur notre commune le mardi 24 octobre avec cette fois le ramassage des pneus.

Petite piqûre de rappel concernant le rattachement de nos habitations au THD (Très Haut Débit) : la gratuité de la pose d'une prise cessera au 31/12/2025. Pour ceux intéressés et qui ne l'auraient pas encore fait, vous pouvez vous renseigner en mairie.

Je vous souhaite à tous une bonne vie dans notre commune, faite de partages et d'échanges.

Prenez soin de vous.

Le Conseil et moi-même restons à votre disposition.

Bien chaleureusement

Votre Maire, Gérard BAROU

